

L'homme qui remplissait ces fonctions importantes et délicates à l'époque où se passa notre récit, avait antérieurement fait ses preuves de façon brillante en qualité de commissaire aux délégations judiciaires.

Il jouissait de l'estime universelle.

On le savait honnête, infatigable. On rendait justice à sa haute intelligence en même temps qu'à son dévouement absolu à la cause de l'ordre et de la justice.

Ce fut de la manière la plus bienveillante qu'il accueillit Raymond Fromental.

Celui-ci se rondait, non sans une certaine inquiétude, aux ordres de son chef.

Il avait obtenu un congé de deux mois, et il se demandait, (ce congé n'étant point arrivé à son échéance), pour quel motif on le mandait à la préfecture.

Naturellement il ne pouvait répondre à cette question. De là, l'inquiétude très facile à comprendre que nous venons de signaler.

La comtesse de Chatelux n'avait pu voir encore les personnes influentes par qui elle devait faire appuyer la requête qu'il se proposait d'adresser au ministre de la justice.

Donc il ne pouvait être question de lui rendre cette libre possession de lui-même si ardemment convoitée.

En conséquence il avait le cœur serré, et des pressentiments de mauvais augure l'assiégeaient.

Mais des pressentiments ne prouvent rien, après tout.

Peut-être s'agissait-il de la chose du monde la plus insignifiante.

—Asseyez-vous, mon cher Raymond, lui dit le chef qui, de la main, lui désignait un siège.

Le nouveau venu, après s'être incliné, s'assit.

—Je ne vous ai pas vu depuis quelque temps, reprit le chef. Auriez-vous été plus souffrant?...

—Non, monsieur. Un mois de repos absolu m'a permis de me remettre des fatigues causées par mes derniers travaux. Ma santé est excellente, et mes jours de congé me servent doublement...

—Oui, je sais... Votre fils venait de terminer la première période de ses études et vous aviez besoin d'être près de lui...

—Vous n'ignorez pas, monsieur, combien je redoute que mon fils vienne à connaître quelque chose de mon passé... Je ne le quittais point pendant ses jours de liberté, j'évitais jusqu'à la possibilité d'une indiscrétion... Je ne vous le cacherais pas, c'était là surtout le but véritable du congé sollicité par moi... Si j'ai pu, jusqu'à présent, cacher à Paul ce passé maudit, ce passé qui m'écrase, cette faute punie comme un crime, ce lourd boulet dont je traîne incessamment la chaîne, cela tient à ce que cet enfant a vécu presque sans cesse hors de chez moi... Au cours de ses longues années de pension, je le voyais rarement... Il m'était facile de lui répondre, quand il m'interrogeait, et d'empêcher tout soupçon de naïveté en son esprit... Aujourd'hui qu'il est auprès de moi, comment viendrais-je à bout, si je suis obligé de reprendre mon service, d'expliquer tant de choses qui lui sembleront obscures, inexplicables? Je n'entrevois même pas le moyen d'y parvenir, et très grandes sont mes angoisses!

—Vous appartenez à la préfecture, mon cher Raymond, pour un laps de temps long encore.

—Hélas! je ne le sais que trop, monsieur, et c'est cela qui m'épouvante pour mon enfant!...

—Allez-vous donc le garder auprès de vous?

—Sous quel prétexte me séparer de lui jusqu'au moment où il aura passé ses examens pour l'admission à l'École polytechnique? J'aurais voulu, afin d'atteindre cette époque, obtenir un sursis, une prolongation de congé.

Quand expire celui qui vous a été accordé?

—Dans trois semaines... M'encouragez-vous, monsieur, à solliciter la prolongation dont j'avais l'honneur de vous parler...

—Je vous y encourage d'autant moins qu'il ne serait pas fait droit à votre requête, j'en ai la conviction, ou plutôt la certitude.

—Permettez-moi de vous demander respectueusement d'où vient cette certitude?

—Du besoin presque immédiat que j'ai de vous.

Raymond devint pâle.

—Besoin de moi... répéta-t-il.

—Oui... répondit le chef. Savez-vous pourquoi je vous ai fait venir aujourd'hui?

—Assurément non.

—C'est pour obtenir de vous un sacrifice... celui du reste de votre congé, et pour vous prier de reprendre dès demain votre service.

—Reprendre dès demain mon service!! murmura Raymond atterré. Mais, monsieur, comment voulez-vous que je motive aux yeux de mon fils, que depuis qu'il est chez moi je ne quittais guère, la solitude dans laquelle il me faudra le laisser?... Quel prétexte donner à la soudaine irrégularité de ma vie? à mes absences de jour et de nuit?... à mes déplacements imprévus et dont je ne puis fixer la durée?...

—Vous connaissez toutes mes sympathies pour vous, mon cher Raymond... Je comprends mieux que personne vos ennuis, vos inquiétudes, vos souffrances, et j'y sais compatir, mais il s'agit de l'intérêt public, en présence duquel toute autre considération doit s'effacer... Je vous regarde comme le plus précieux de mes auxiliaires, le plus intelligent, le plus dévoué, le plus honnête surtout; j'ai le droit de compter absolument sur vous, et j'y compte... Vous vous souvenez dans quelles conditions l'emploi que vous occupez aujourd'hui vous a été offert... Une grande faveur vous était faite... Elle vous imposait de grands devoirs... C'est avec connaissance de cause que vous avez accepté la grâce et toutes ses conséquences... Tenez vos engagements!...

—Eh! monsieur, s'écria Raymond dont les yeux se remplissaient de larmes, ne les ai-je pas tenus ces engagements? Ces devoirs, ne les ai-je point remplis? M'a-t-on jamais entendu me plaindre de la fatigue? M'a-t-on vu reculer devant le danger? Je prodiguais ma vie afin d'acquitter plus vite ma dette!... Aujourd'hui n'est-elle pas payée? Ne peut-on me rendre libre, sinon pour moi, du moins pour mon fils, à qui je pourrais cacher au moins la faute et l'expiation! Je ne sais si je m'exagère l'étendue des services rendus par moi, mais je me préparais, m'appuyant sur ces services, à demander que remise pleine et entière me fût faite du temps d'épreuve qu'il me reste encore à subir...

—À cela il n'est interdit de répondre... Seul, le ministre de la justice peut prendre à votre égard une décision... Certes, vous méritiez l'intérêt et l'estime de vos chefs, et je ne vous marchande ni l'un ni l'autre, mais mon estime et mon intérêt ne changent rien à la situation actuelle et, je vous le répète, j'ai besoin de vous... En conséquence, je vous demande un acte d'abnégation très méritoire. Renoncez aux derniers jours de votre congé, et reprenez, demain, votre service...

Raymond, dont toute la physionomie trahissait le plus profond accablement, répondit d'une voix très basse:

—Je ne puis vous refuser, monsieur, vous le savez bien... Je ferai donc ce que vous attendez de moi... Mais j'éprouve en ce moment l'une des plus profondes douleurs qui puissent briser l'âme d'un homme... Et, croyez-moi, monsieur, je me connais en douleurs!!

Pendant quelque seconde le chef garda le silence, respectant ainsi l'accablement de son subordonné, puis il demanda:

—Avez-vous déjà adressé au ministre la requête tendant à obtenir votre libération complète?

—Non, monsieur, répondit Raymond, et maintenant j'hésite à le faire, car tout ce que vous venez de me dire me donne grandement lieu de craindre qu'elle ne soit point accueillie.

—Raymond, voulez-vous un bon conseil?

—Je l'accueillerai, monsieur, avec une profonde reconnaissance.

—Eh bien! préparez votre requête; je l'appuierai, soyez-en sûr, quoiqu'il doive m'en coûter beaucoup de me séparer de